



Pensez vous que fumer dans le lieu public soit une entrave a la liberté individuelle ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 22 mai 2007

Pensez vous que fumer dans le lieu public soit une entrave a la liberté individuelle ?

Réponse :

Fumer dans un lieu fréquenté par le public est une infraction du point de vue juridique, mais moralement c'est un crime puisque cet acte a pour effet statistique prouvé d'écourter la vie ou même de tuer immédiatement (par infarctus) ceux qui sont victimes de cette infraction.